



2024-2025
Guide d'information à l'intention
des élèves et de leurs parents

École Émilie-Tremblay

20 promenade Falcon, Whitehorse, Yukon Y1A 6B2
www.csfy.ca

L'École Émilie-Tremblay offre l'enseignement de la prématernelle à la 6^e année en français langue première.

Il est important pour nous que chaque élève, en plus de se développer au niveau intellectuel, émotif, physique, social et artistique, puisse vivre sa culture francophone dans un environnement épanouissant.

Contenu	
Bienvenue à l'École Émilie-Tremblay.....	2
Heures de bureau	2
Commission scolaire francophone du Yukon.....	3
Historique de l'École Émilie-Tremblay	3
Mission : notre raison d'être.....	3
Vision : Plan de croissance 2024-2025.....	4
Valeurs de l'école.....	4
Obligations des élèves.....	5
Horaire d'une journée	5
Assiduité	5
Santé	6
Communication	6
Visite à l'école.....	6
Diner à l'école	7
Noix.....	7
Bibliothèque	7
Plan de communication.....	7
Service de garde.....	9
Sorties avec l'école.....	10
Directive pour le temps froid	10
Autobus.....	11
Règles de l'école.....	11



Bienvenue à l'École Émilie-Tremblay

Au nom de tous les membres du personnel de l'École Émilie-Tremblay, nous avons le plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

Nous favorisons une vie culturelle active et enrichissante pour tous les élèves et leur famille, et ce, en respectant la diversité. Nous sommes fiers de valoriser le français et de promouvoir la culture francophone.

L'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants est essentiel à la réussite scolaire de tous les élèves. Nous vous invitons à venir partager vos idées et vos opinions avec les membres du personnel de l'école.

Ce document a été conçu pour informer les parents des procédures de l'école et faciliter la communication. Ce guide est aussi disponible sur le site Web de l'école dans la section parents : www.csfy.ca

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire 2024-2025 !

Marie-Hélène Gagné

Directrice

marie-helene.gagne@yukon.ca

Annie Cloutier

Directrice adjointe

annie.cloutier@yukon.ca

Heures de bureau

Le secrétariat de l'école est ouvert de 7 h 45 à 16 h. Nos adjointes administratives Émilie Tranchant et Roxanne Mendez sont disponibles pour vous aider.

Téléphone : 667-8150

Télécopieur : 393-6360

Courriel : eet@yukon.ca

Site internet : www.csfy.ca

Commission scolaire francophone du Yukon



Vous pouvez joindre la direction générale au 667-8680, poste 0.
Les bureaux se trouvent au 478, Rue Range, suite 3, Whitehorse, Yukon Y1A 3A2.

Marc Champagne
Directeur général
marc.champagne@yukon.ca

Retrouvez-nous, et tous nos établissements sur : www.csfy.ca

Historique de l'École Émilie-Tremblay

Notre école porte son nom en mémoire d'Émilie Fortin Tremblay, première femme blanche à traverser le col Chilkoot durant la ruée vers l'or. C'est l'une des pionnières francophones au Yukon. Émilie Tremblay était native de Saint-Joseph d'Alma, au Québec. Nous sommes fiers de cette aventurière qui a su tracer une voie pour les francophones.

L'École Émilie-Tremblay commence ses activités en 1984 avec deux classes, de la première à la sixième année. Aujourd'hui, elle offre ses services éducatifs de la maternelle 4 ans à la sixième année. En 2023-2024, l'école est fréquentée par plus de 230 élèves.

Mission : notre raison d'être

Notre mission est :

- De permettre à tous les élèves d'apprendre dans un environnement positif et sécuritaire;
- De permettre le développement global de l'élève en partenariat avec les parents et la communauté;
- De faire vivre la langue française et de guider l'élève vers son épanouissement culturel franco-yukonnais.

Vision : Plan de croissance 2024-2025

Soutenir la réussite scolaire

1. Soutenir activement l'apprentissage de la langue française
2. Promouvoir le bien-être de l'élève
3. Optimiser l'enseignement des mathématiques

Volet Action

- **Soutenir activement l'apprentissage de la langue française :**
 - Communication orale, communication orale spontanée, communication écrite
 - Augmenter le vocabulaire lié aux contenus académiques pour une meilleure compréhension
 - Pouvoir nommer son état émotionnel, augmenter le vocabulaire lié aux sentiments et aux besoins
 - Poursuivre l'intégration de l'approche culturelle de l'enseignement
- **Promouvoir le bien-être de l'élève**
 - Pouvoir réguler son comportement afin d'être disposé à apprendre
 - L'importance des relations humaines (socio affectif) pour l'apprentissage
- **Optimiser l'enseignement des mathématiques**
 - Implantation de matériel commun en mathématiques

Volet Sensibilisation

- Présence à l'école (retards, vacances)
- L'implication parentale (messages hebdomadaires, blogue, devoirs et leçons)

En Continu

- Promouvoir les valeurs de l'école en lien avec celles des façons de faire des Premières Nations du Yukon
- Communication Non-Violente dans la gestion des conflits

Valeurs de l'école

Respect-Engagement-Empathie

Obligations des élèves

Selon la Loi sur l'éducation (article 38), les élèves sont tenus aux obligations suivantes :

- Respecter les droits des autres;
- Fréquenter l'école de façon régulière en conformité avec la présente Loi;
- Arriver à l'heure à chaque cours;
- Observer le règlement scolaire;
- Suivre les cours avec application et faire les activités d'apprentissage exigées par le personnel enseignant;
- Remettre à l'école les livres ou les appareils empruntés;
- Ne pas endommager les biens qui appartiennent à l'école.

Horaire d'une journée

8 h 30	Début des cours
10 h 18 – 10 h 35	Récréation du matin
12 h 03 – 13 h 03	Diner et pause
15 h 15	Fin des cours

Assiduité

**Il est primordial d'arriver avant le début des cours (entrée des élèves à 8 h 30).
Surveillance dans la cour d'école à partir de 8 h 15**

Nous demandons aux parents qui conduisent leur enfant de les laisser à l'extérieur dans la cour de l'école entre 8 h 15 et 8 h 30

Il est nécessaire de prévenir la réception de l'école de tout retard ou absence de votre enfant.

Retard et départ hâtif : Il est nécessaire de prévenir la réception de l'école si l'élève doit quitter l'école pendant les heures scolaires.

Absence à long terme : Il est nécessaire de prévenir la réception de l'école et le titulaire de la classe le plus rapidement possible si vous planifiez une absence prolongée telle qu'un voyage par exemple.

Santé

Blessure mineure : l'élève est soigné à l'école.

Blessure plus grave : l'école communique avec le parent afin de l'informer de la situation. Si la gravité de la blessure oblige l'école à assurer le transport du blessé par ambulance, le coût relié est la responsabilité des parents.

L'élève malade : l'école communique avec le parent afin de l'informer de la situation. L'élève est retourné à la maison après une entente mutuelle entre la direction et le parent.

Si votre enfant a des problèmes de santé, veuillez prévenir son titulaire et la réception. Un suivi de tout changement en cours d'année doit également être fait.

Le parent doit remplir un formulaire avant qu'un membre du personnel puisse administrer un médicament à l'enfant.

Communication

Vous êtes d'importants partenaires dans le processus de l'apprentissage de votre enfant et vous serez contactés si nous avons des inquiétudes vis-à-vis de ses progrès ou de l'une des facettes de son développement. Lorsque vous avez des inquiétudes face au progrès de votre enfant, il est important de le partager avec son titulaire le plus tôt possible.

Lorsqu'une situation préoccupante survient à l'école, voici la démarche :

- 1) Favorisez la communication et la résolution du problème : parlez avec la première personne impliquée et essayez de trouver une solution.
- 2) Les niveaux à respecter sont les suivants :
 - a) le personnel enseignant
 - b) la direction
 - c) la direction générale de la Commission scolaire francophone du Yukon

Pour joindre le personnel enseignant et la direction, téléphonez à l'école au 667-8150. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre, laissez-nous un message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais. Vous pouvez aussi communiquer par courriel eet@yukon.ca

Visite à l'école

Tous les visiteurs **doivent** se présenter à la réception et signer le registre mis à leur disposition.

Diner à l'école

Nous encourageons les élèves à apporter des aliments nutritifs dans des contenants réutilisables. L'usage du thermos est recommandé pour les élèves de la maternelle à la 6^e année, car les microondes ne sont pas accessibles. Assurez-vous d'inclure un sac réfrigérant (*Ice pack*) dans la boîte à diner, car aucun réfrigérateur n'est disponible pour l'entreposage. Pour la collation du matin, l'élève devrait avoir un fruit, des légumes ou un produit laitier.

Noix

- Les noix et arachides sont permises dans les classes de 3^e à la 6^e année.
- Elles sont permises dans les classes de 1^e et de 2^e année s'il n'y a pas d'enfant ayant des allergies sévères
- Elles sont interdites dans les classes de maternelle 4 et 5 ans

Bibliothèque

La bibliothèque offre une grande sélection de livres en français et en anglais. Les parents peuvent utiliser les services de la bibliothèque et emprunter des livres après leur inscription dans le système de prêts.

Plan de communication

Rencontres d'accueil avec les élèves de maternelle 4 ans

Date, format et lieu	Types de communication avec les parents	Comment les parents sont contactés
En avril de l'année précédant la rentrée scolaire Rencontres individuelles à l'école.	Rencontre de futurs élèves de la maternelle 4 ans et de leurs parents Rencontre avec un des membres de la direction ou avec la coordonnatrice de la petite enfance pour faire connaissance et discuter de l'enfant.	Un appel téléphonique et un courriel sont utilisés pour joindre les parents dont l'enfant est inscrit.

Plan de communication des apprentissages

Date, format et lieu	Types de communication avec les parents	Comment les parents sont contactés
Rencontre 5 septembre 2024 18 h 00	Rencontre de parents de début d'année	Une lettre et un courriel seront envoyés à la maison en août avec un rappel une semaine avant la date. Il y aura aussi l'information sur le blogue.
À la maison : 7 octobre 2024	Compte rendu de ma vie à l'école Réflexion de l'élève en collaboration avec l'enseignant concernant un ou plusieurs aspects des compétences essentielles : la participation à la vie de classe, les habitudes de travail et les habiletés sociales. Cette communication est un ou plusieurs exemples de moments d'autoréflexion de l'élève pour tous les niveaux, M4 à 6e année.	Mentionné dans le blogue de l'école. Le rapport est envoyé par courriel une semaine avant la première rencontre individuelle.
10 octobre, 15 h 30 à 18 h 30, 11 octobre 8 h 30 - 12 h 00 Rencontre avec les parents et l'élève.	Première rencontre individuelle Rencontre avec les parents lors de laquelle on discute des éléments traités dans le compte rendu de ma vie à l'école . On y parle aussi des apprentissages de l'élève, des adaptations faites et du soutien qui pourrait être nécessaire. La participation de l'élève à la rencontre est au choix du parent pour tous les niveaux.	Un rendez-vous est fixé par l'administration avec un outil en ligne
Envoyé aux familles, le 20 décembre 2024	Première communication des progrès de l'élève Communication des progrès de l'élève expliquant par matière les apprentissages de l'élève (anciennement appelée <i>bulletin</i>). Les compétences sont évaluées selon une légende et l'enseignant écrit des commentaires. Toutes les compétences n'ont pas à être évaluées à ce moment, mais devront l'être avant la fin de l'année. Les élèves rapportent à la maison des preuves d'apprentissage (par exemple : portfolio (numérique ou non), projets, recueils d'activités, photos d'activités, etc.) de la première partie de l'année.	La communication des progrès est imprimée et remise le 20 décembre 2024.
13 février 2025 15 h 30 à	Deuxième rencontre individuelle Rencontre avec l'élève et ses parents lors de laquelle on discute	Un rendez-vous est fixé par

Date, format et lieu	Types de communication avec les parents	Comment les parents sont contactés
<p>18 h 30, 14 février 2025 8 h 30 à 12 h Rencontre avec les parents et l'élève</p> <p>Présence des élèves obligatoire.</p>	<p>des apprentissages de l'élève, des adaptations faites et du soutien qui pourrait être nécessaire. On y traite de l'évaluation formative continue faite avec les élèves et on révise avec l'élève le compte rendu de ma vie scolaire. La participation de l'élève à la rencontre est requise.</p>	<p>l'administration avec un outil en ligne.</p>
<p>Entre le 14 avril et le 6 juin 2025 Rencontre en groupe classe.</p> <p>Présence des élèves obligatoire.</p>	<p>Célébration des apprentissages Les élèves préparent une présentation de leurs apprentissages et des projets de classe afin de les partager avec les parents.</p>	<p>Les parents sont invités par les enseignants et l'information est annoncée dans le blogue de l'école.</p>
<p>Envoyé aux familles, le 13 juin 2025</p>	<p>Deuxième communication des progrès de l'élève (anciennement <i>Bulletin sommatif</i>) Bilan expliquant par matière les apprentissages de l'élève cette année. Les compétences sont évaluées selon une légende et l'enseignant écrit des commentaires. Toutes les compétences devront avoir été évaluées au moins une fois durant l'année. Les élèves rapportent à la maison des preuves d'apprentissage (par exemple : portfolio (numérique ou non), projets, recueils d'activités, photos d'activités, etc.) de la dernière partie de l'année.</p>	<p>La communication des progrès est imprimée et remise le dernier jour d'école.</p>

Service de garde

Le service de garde est offert aux enfants de la maternelle 4 ans à la 3e année qui fréquentent l'École Émilie-Tremblay.

Notre personnel accueille les enfants sur place jusqu'au début des classes le matin dès 7 h 45 jusqu'à 8 h 35 lorsque la cloche sonne.

L'après-midi, lorsque l'école se termine, notre personnel va chercher les enfants dans leurs groupes dès 15 h 10 jusqu'à 17 h.

Le gouvernement du Yukon offre une subvention à tous les parents afin de réduire les frais des services de garde.

L'inscription de votre enfant sur la liste d'attente peut se faire à tout moment. Les places sont distribuées en mai pour la prochaine année scolaire.

Les tarifs et le formulaire d'inscription sont disponibles en ligne à l'adresse :
<https://sdg.csfy.ca/service-de-garde/>

Sorties avec l'école

Un formulaire d'autorisation doit être signé à chaque sortie. Les titulaires vous tiendront informés de toutes leurs activités ou sorties à l'avance.

Pour certaines activités, les titulaires auront besoin d'être assistés par des parents accompagnateurs et/ou animateurs. Ils vous laisseront connaître leurs besoins et vous inviteront à vous joindre à eux. C'est une belle occasion pour vous de participer, avec l'école, à des sorties éducatives.

Pour la sécurité de nos enfants, une vérification judiciaire de la GRC est exigée si vous accompagnez un groupe pour une sortie qui exige une nuitée, ou s'il y a possibilité d'être seul avec les élèves. Cette dernière est gratuite pour les bénévoles, il vous faut la lettre de l'école.

Directive pour le temps froid

- Il n'y a pas de température limite pour la fermeture des écoles au Yukon.
- La température (y compris le refroidissement éolien) est vérifiée avant l'arrivée des élèves le matin, avant la récréation du matin, avant la récréation du midi et avant que les élèves ne sortent pour des activités extérieures. La Direction prendra une décision en fonction des conditions météorologiques à ce moment-là.
- Les élèves sortent pour la récréation jusqu'à -30°C (y compris le refroidissement éolien).
- De -31°C à -34°C (y compris le refroidissement éolien), les élèves sortent généralement pendant environ 10 minutes.
- S'il fait -35°C ou plus froid (y compris le refroidissement éolien), les élèves restent à l'intérieur pour la récréation.

Autobus

Le système de transport est géré par le ministère de l'Éducation. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'école, <http://eet.csfy.ca/parents/#transport> et du ministère de l'Éducation, <http://www.education.gov.yk.ca/bus.html>

Si pour une raison ou une autre votre enfant doit prendre un autobus différent, vous devez aviser la réception de l'école et laisser une note écrite que votre enfant remettra au chauffeur. Si jamais l'autobus est plein, le chauffeur a le droit de refuser l'accès.

Règles de l'école

Nous utilisons une approche restaurative et collaborative pour régler les situations problématiques.

1. Ponctualité et engagement

- J'arrive en classe à temps.
- J'apporte le matériel nécessaire.
- J'effectue le travail demandé.

2. Sécurité

- Il est défendu :
 - de se bousculer ;
 - de lancer des objets (ciseaux, crayons, balles de neige, pierres, sable, morceaux de bois...);
 - d'apporter un objet dangereux (canif, allumettes, briquet, pétard...);
 - de grimper aux arbres, sur le toit de l'école ou sur tout objet surélevé (filet et poteaux de soccer, clôture, poubelle...);
 - de porter des chaussures à roulettes;
- Je range mon vélo, ma trottinette ou mon unicycle à l'extérieur à l'endroit désigné. L'école n'est pas responsable des vols; un cadenas est recommandé.
- Je marche à côté de mon vélo dans la cour et sur le trottoir devant l'école.
- J'entre et je sors par la porte du couloir à proximité de ma classe.

3. Habillement

- Je me présente à l'école dans une tenue vestimentaire propre et convenable aux activités et aux conditions météorologiques.
- Les vêtements véhiculant des messages racistes, sexistes, irrespectueux ou de violence ne sont pas acceptés.

- J'ai besoin d'une paire de souliers d'intérieurs que je porte en classe et pour circuler dans l'école. Je dois porter des espadrilles pour les cours d'éducation physique. J'enlève mes bottes/souliers d'extérieur en entrant dans l'école.
- Je ne porte pas de chapeau, de tuque, de casquette ou de capuchon sur ma tête dans l'école.

4. Nourriture

- Nous valorisons les saines habitudes alimentaires. Les bonbons, la gomme, les boissons gazeuses ne sont pas permises.

5. Jouets/jeux à l'école

Les enfants ne peuvent pas apporter des jouets/jeux ou appareils électroniques personnels à l'école à moins d'une entente au préalable avec le titulaire. Les cartes à échanger (ex. : Pokémon, hockey) sont considérées comme des jouets.

6. Autobus et transport

- J'attends l'autobus ou mon transport devant l'école aux endroits désignés.
- Je prends mon rang calmement.
- Je respecte les règles de l'autobus.

7. Technologie

- Je n'utilise pas de téléphones cellulaires ou autres appareils électroniques personnels à l'école.
- L'école n'est pas responsable des vols.
- Je respecte le mode d'utilisation de l'ordinateur portable ou de la tablette émis par la CSFY.